Le suicide en milieu militaire approche socio anthropologique

Y. Andruétan

Résumé

D'un point de vue strictement psychopathologique, rien ne sépare le suicide dans le milieu civil de celui en milieu militaire. Les outils conceptuels fournis par les sciences humaines permettent de dégager certaines particularités propres aux militaires. À partir de la typologie proposée par Durkheim et des différentes critiques qui ont pu en être faites, on peut distinguer certains facteurs propres aux armées. Le rapport au corps, l'usage de l'arme ou encore la référence à l'honneur distinguent l'acte suicidaire du militaire de ceux observés chez les civils. Le corps du militaire est un corps contraint, il ne peut en faire ce qu'il veut. Le suicide est une transgression de l'obligation à maintenir son corps en bonne condition. Cette dimension transgressive se retrouve aussi par l'usage de l'arme de dotation. L'honneur à laver et la honte à effacer sont des facteurs précipitant le passage à l'acte. L'autre aspect majeur de la conduite suicidaire est celui de la mort volontaire. Le sacrifice est une valeur que rappellent de nombreuses devises ou récits fondateurs. Ce sacrifice est autant utilitaire : sauver le plus grand nombre, qu'une arme : persuader l'adversaire que l'on est prêt à tout, ou encore une façon de le décevoir : se dérober à l'instant crucial en le privant d'une victoire totale. Finalement on peut établir une typologie du suicide en milieu militaire à partir de l'utilité supposée du geste : le suicide inutile et le sacrifice utile.

Mots-clés : Anthropologie. Durkheim. Mort volontaire. Sacrifice. Sociologie. Suicide.

Abstract

SUICIDE WITHIN THE ARMED FORCES A SOCIO ANTHROPOLOGICAL POINT OF VIEW.

From a psychopathological point of view, there is no difference between suicide among civilians and among servicemen. However sociology and anthropology give us tools to understand suicide differently within the Armed Forces. Durkheim's concept and its various critics, make it possible to study several factors specific to the Military: The military views on the body, honour and weapons are factors which separate the suicide of a serviceman from that of a civilian. Suicide is a kind of transgression for the body which should always be fit for action in the Armed Forces. Suicide with one's weapons is the same kind of transgression. Honour and shame are strong motivations to commit suicide. Among the Armed Forces, heroic sacrifices constitute a different kind of voluntary death. Death can be seen as a useful act (to save other people), or as a weapon (to persuade your enemies that you are not afraid of death) and to frustrate them of an absolute victory (death is the last possible escape). Finally, two kinds of voluntary death can be identified among the Armed Forces. The first, suicide, can be described as vain whereas the second, self sacrifice, serves a useful purpose.

Keywords: Anthropology. Durkheim. Sacrifice. Sociology. Suicide. Voluntary death.

DOSSIER

Le suicide en milieu militaire

Approche socio anthropologique

Le suicide est universel à l'humanité (1, 2). Il n'y a pas de sociétés, de civilisations ou d'époques qui n'aient connu des manifestations suicidaires. Les mythes, les témoignages concernant le suicide sont nombreux. Mais ils concernent d'abord des personnages exemplaires tel Sénèque ou mythiques comme Égée. Le suicide pensé comme un processus pathologique est un fait relativement récent.

Il n'y a pas de culture intégralement « suicidogène », c'est-à-dire concevant le fait de choisir de mourir comme une valeur morale et cela indépendamment du contexte. La société japonaise est souvent citée comme un contre exemple. Il est faux (3). La tolérance envers le suicide est variable. Il peut être l'apanage d'une caste (les samouraïs dans le Japon médiéval) ou d'une conception philosophique (les stoïciens promouvant la « belle mort ») et, là encore, réservée à une classe sociale. La possibilité de choisir de mourir de façon active est toujours réservée à certains membres de la société et

Y. ANDRUÉTAN, médecin en chef.

Correspondance : Y. ANDRUÉTAN, médecin en chef, service de psychiatrie, HIA Sainte-Anne, BP 20545 – 83041 Toulon Cedex 9.

interdite à d'autres. Comme le sexe ou la violence, le suicide relève d'une économie morale qui prescrit ce qui est possible ou pas.

Les sociétés occidentales ont proscrit le suicide pour des raisons d'abord morales puis médicales. Il a même un temps été pénalisé (2). Certaines formes de morts volontaires sont au contraire idéalisées, citées en exemple tel le suicide de Socrate. Le sacrifice pour une cause est moralement acceptable à condition qu'il soit juste, utile et exemplaire. C'est le cas de l'Institution militaire. La devise du Service de santé le rappelle d'ailleurs : « soyez y prêt à mourir au même poste, car c'est le véritable acte de foi des hommes de notre état. » (Adresse du Baron Percy à ses aides chirurgiens en 1811).

La mort volontaire est un oxymore. En effet la mort est l'extinction de toute possibilité pour le sujet. Comment la volonté peut souhaiter sa propre disparition ?

Le suicide dans les armées ne revêt pas dans son expression de caractéristiques particulières si on doit le comparer à celui dans le milieu civil. Néanmoins il y a des spécificités qui font du suicide dans le milieu militaire un évènement à part. Le corps, l'arme ou encore certaines valeurs comme l'honneur sont des registres propres à l'Institution militaire. Le suicide d'un militaire mobilise des régimes de subjectivité qui ne sont pas ceux de la société civile.

Quelques éléments théoriques

Le suicide comme fait social : la théorie de Durkheim

Comment évoquer la question du suicide des militaires en sortant d'une approche strictement explicative ? C'est la tâche à laquelle s'est attelé le créateur de la sociologie en France : Émile Durkheim.

Né en 1858, Durkheim fait du suicide dans son célèbre ouvrage de 1897 un fait social, à savoir un fait qui doit être considéré comme un objet, donc étudiable. Sa particularité est d'être extérieur à l'individu et s'imposant à lui (Durkheim parle de coercition). La méthode statistique permet justement de neutraliser les variations individuelles. On peut isoler différents facteurs – l'âge, le sexe, la profession – et ainsi décrire les facteurs les plus souvent rencontrés. On obtient ainsi des profils. Mais le suicide n'est expliqué en fonction d'un facteur propre à l'individu, comme la dégénérescence par exemple à cette époque. Aussi, cette approche descriptive, l'une des premières du genre, a fait école. Après Durkheim, les sociologues, mais aussi tous ceux impliqués dans la santé publique, ont poursuivi dans cette voie. Elle se complète aussi d'une approche explicative. Durkheim conçoit le suicide à partir de l'intégration et de la régulation du sujet par rapport au groupe. Trop d'intégration provoque le suicide qualifié d'altruiste – le sujet se suicide pour le bien des autres – alors que le manque d'intégration serait à l'origine du suicide égoïste. Le suicide anomique serait le produit d'une absence de régulation sociale quand le suicide fataliste serait lui produit par un excès de régulation. Le suicide en milieu militaire selon ce schéma serait soit altruiste, et d'ailleurs Durkheim évoque aussi le terme d'héroïque, soit égoïste (1). Selon lui, les causes intimes, personnelles, s'effacent devant le déterminisme social du suicide. La seule cause relevant de la psychologie est la neurasthénie, c'est-à-dire la maladie dépressive.

Mais cette approche quantitative fait le lit au déterminisme en niant l'autonomie de l'individu. Ce dernier se voit réduit à l'état de marionnette dont les fils seraient les faits sociaux. C'est la critique majeure qu'en firent Max Weber, Raymond Aron et surtout Maurice Halbwachs (4). Le sujet de Durkheim est socialement déterminé et relativement incapable de décider par lui-même.

Il existe des déterminants retrouvés de façon régulière chez les suicidés ou les suicidants. Les études montrent que l'âge, le sexe, la catégorie socio professionnelles ou encore les difficultés sociales influent comme à l'époque de Durkheim sur le suicide.

Cette approche du suicide ne connaît pas de causalité simple. En fait à travers ce texte, Durkheim démontre que le régime de causalité dans les sciences humaines est un régime complexe. En cela il s'oppose à la causalité simple, presque mécanique que certaines psychopathologies de l'acte suicidaire retiennent.

Le suicide prouve t-il que nous sommes libres ?

L'approche psychanalytique

Si l'on croit à l'autonomie du sujet, le suicide serait la preuve que l'individu est finalement libre. Faire le choix de mourir volontairement serait l'aboutissement d'un processus de « désaliénation ». Le sujet est tenu par un ensemble de déterminants sociaux dont l'interdiction de mettre fin à ses jours trouverait dans le suicide une façon de s'en libérer.

La psychanalyse a défendu cette position. Ainsi Lacan dans son séminaire portant sur l'éthique de la psychanalyse (5), à propos du suicide d'Antigone, développe l'idée qu'il s'agit là de l'aboutissement du désir (désir au sens que lui donne Lacan). Le manque est à l'origine du désir et ce manque est inconscient. Lorsque le sujet se rapproche trop de la capacité combler son manque, qu'il retrouve l'objet fondamentalement perdu, alors apparaît la dépression. Le suicide est conçu comme l'aboutissement du comblement du manque, donc de l'extinction du désir.

Cette conception prend d'ailleurs tout son sens à notre époque où une partie de la population réclame un droit à mourir. On peut sans peine pointer le paradoxe. Mourir n'est pas un droit, c'est un fait. Comment défendre l'autonomie si on doit s'appuyer sur la loi. D'ailleurs le Code civil français n'a jamais pénalisé l'acte suicidaire en soi.

La psychanalyse nie que le suicide soit un fait social. L'acte serait l'aboutissement du désir ou de la pulsion de mort. Le régime de causalité est simple.

Mais cette posture soulève quelques problèmes. La sociologie de Durkheim comme la psychanalyse écartent ou minimisent la souffrance du sujet. Henri Ey disait du symptôme en psychiatrie qu'il était une perte de liberté, une restriction existentielle. Le symptôme

est une aliénation au sens de Hegel : le sujet n'est plus maître et ne peut même plus s'extraire de sa position. Le suicide comme la tentative est un drame qui affecte bien évidemment son auteur, mais aussi le groupe auquel il appartient.

Durkheim à Freud, le suicide serait effectivement déterminé à partir d'une situation sociale, entendu dans une acception très vaste et beaucoup plus anthropologique que sociologique et vu par le patient comme unique solution, c'est-à-dire comme moyen d'échapper à l'aliénation subit par lui.

Quelques particularités du suicide en milieu militaire

Le corps et l'arme

Le corps d'un militaire ne lui appartient pas totalement. L'obligation d'être apte ne lui permet pas de le laisser aller ou de le modifier profondément. Les tatouages ou encore les piercings, s'ils ne sont pas strictement interdits doivent être dissimulés. Les militaires se doivent d'entretenir un certain niveau d'entraînement physique et ils peuvent être sanctionnés dans le cas contraire. Le militaire use de son corps au profit de l'Institution qu'il sert. Le Service de santé y tient là une de ses actions. Il se doit d'entretenir, réparer et parfois écarter les militaires défaillant sur le plan physique. Le corps est contraint par les obligations que le sujet a envers l'Institution. Il est l'objet d'enjeux et d'attentions rares en dehors du milieu militaire.

En agressant son propre corps, le militaire suicidant transgresse à la fois un interdit moral et un interdit réglementaire. Pendant de nombreuses années, l'Institution a pénalisé et puni toute atteinte corporelle visant à se rendre inapte (6). La mutilation est une faute grave. Le militaire s'attaque à un objet de travail : son corps.

L'usage de l'arme de service constitue un bon exemple. On sait que l'emploi du gaz ou de médicaments par les suicidants se fait avec l'idée que leur cadavre soit visible, qu'il ne soit pas horrible à contempler. Alors qu'ils ont pris la décision de mourir persiste l'idée de l'évitement de la violence faite à soi et à autrui. Des suicidants rapportent l'idée de laisser un beau cadavre, que les proches aient un bon souvenir.

Or beaucoup d'études (7, 8) dont celles menées dans les armées françaises (9) montrent que certains milieux, comme la Gendarmerie, utilisent de façon préférentielle leur arme plutôt qu'un autre moyen réputé moins violent. Il y a deux façons d'interpréter ces faits.

Les militaires qui utilisent une arme, particulièrement les gendarmes, ont une idée relativement précise des dégâts qu'elle va provoquer. Le corps mutilé devient une forme de manifestation, d'autant plus si le suicide a lieu au sein de l'unité. La violence est double : celle que le suicidé a exercée contre lui, mais aussi celle exercée envers ceux qui vont le découvrir. La plupart des études menées en milieu professionnel montrent que les suicides sur le lieu de travail sont une forme d'agression envers le travail en général ou envers ceux jugés responsables de la déchéance de l'individu (10).

La violence, l'insoutenable vision du corps mutilé, sont à la fois une manifestation contre l'Institution mais aussi un rappel : « nous sommes comme les autres ».

On retrouve l'idée forte de Durkheim : l'anomie. L'absence de régulation dans une société est une anomie, une absence d'économie morale. L'usage de l'arme transgresse deux interdictions : le suicide et l'atteinte au corps. Le sociologue ne perçoit d'ailleurs pas dans son étude cet aspect propre au monde militaire.

L'usage anomique de l'arme se retrouve dans une autre dimension. L'arme est d'abord faite pour être utilisée contre l'ennemi, comme moyen de dissuasion dans certains cas. En la retournant contre lui, le militaire transgresse cette évidence. L'arme est un symbole, celui du militaire qui est toujours armé, même symboliquement (les médecins par exemple possèdent une épée) et un moyen, l'incarnation de la violence.

Nous allons suggérer quelques hypothèses. Les études à propos de la violence lors des conflits armés montrent un amuïssement progressif de la résistance à tuer à condition que des facteurs de protection ou de résilience du sujet soient absents (11). Plus un combattant passe de temps exposé à une situation de combat, plus il va montrer un comportement violent. Contrairement à ce que pense Jesse Gray, la haine de l'ennemi ne disparaît pas avec la proximité du front. Henri Laborit puis Boris Cyrulnik ont montré que la possibilité d'agir, notamment par l'exercice de la violence, était un facteur de protection contre le stress.

L'hypothèse que nous formulons est que l'usage de l'arme banalise la violence en diminuant la résistance à son usage. Il serait alors plus aisé pour le suicidant de retourner l'arme contre lui.

La honte et l'honneur

Les militaires se suicident aussi pour la vertu, pour leur honneur. Nous citerons deux exemples. Un jeune lieutenant décide lors de la débâcle de Juin 40 d'arrêter une colonne allemande devant un village. Le maire vient le trouver lui demandant de le faire ailleurs, il préfère laisser passer l'armée allemande. Le lieutenant s'éloigne et se suicide. À Dien Bien Phu, mortifié par la honte, le chef de l'artillerie française se suicide.

La honte et l'honneur ne sont pas deux processus identiques. La honte comme l'a montré Jean Paul Sartre dans « Être et Néant » (12) est d'abord dans le regard de l'autre. C'est parce qu'autrui nous contemple avec indifférence, mépris, que la honte naît. L'honneur est plus complexe. Il est une façon d'exister, de consister. Quand tout est perdu, il reste encore l'honneur. Il permet d'accepter beaucoup. Il y a une histoire célèbre et populaire au Japon qui relativise beaucoup l'idée qu'on se fait du suicide dans ce pays. Il y avait 47 samouraïs chargés de protéger leur seigneur. Or celui-ci meurt lors d'une bataille du fait d'une traîtrise. Les coutumes de l'époque auraient voulu que les 47 samouraïs se suicident. Or ils préfèrent le déshonneur, l'opprobre de leur caste. Ils se font rônins, guerriers sans maître. Mais il ne s'agit là que d'une ruse. Les 47 samouraïs, après un certain temps, se vengent des traîtres et des assassins de leur maître et finalement se suicident rituellement (3).

L'honneur est une forme de praxis, c'est-à-dire d'adéquation entre l'éthique et l'acte. Quand un militaire évoque son honneur, il ne parle pas d'un simple badge. L'honneur est à entendre comme un surcroît d'être. Le surgissement de la honte anéantit alors ce qui constituait une part de l'identité. Le suicide apparaît comme l'acte ultime permettant de réparer la honte, de l'effacer. L'acte réifie l'honneur de façon définitive. L'honneur est la seule chose qui subsiste au-delà de la mort. Le sens de la devise de François 1er au soir du désastre de Pavie, prend tout son sens : « tout est perdu sauf l'honneur ».

La mort volontaire : l'*ultima ratio*

Lors des dernières révoltes juives contre l'empire romain, des fanatiques religieux, les zélotes, se réfugièrent au sommet d'une forteresse inexpugnable, Massada. Les romains en firent le siège. Finalement après avoir construit une rampe d'accès, ils purent investir le camp. Ils trouvèrent les combattants ainsi que leurs familles tous morts. Ils avaient préféré le suicide à la capture. Ils avaient aussi probablement échappé à une mort atroce ou à l'esclavage (13).

Les valeurs morales propres aux armées ont souvent promu ce modèle de mort volontaire au combat. Le sacrifice est conçu comme une arme psychologique. Il s'agit de priver le vainqueur de sa victoire tant sur le plan pratique que moral (14). Des combattants désespérés n'ont pas la même retenue que leurs adversaires espérant eux encore survivre. L'exemple classique est la bataille de retardement menée par Leonidas et ses spartiates au défilé des Thermopyles. Pendant plusieurs jours, ils retinrent les perses dans un défilé étroit en sachant très bien qu'ils n'auraient nul secours.

La peur de mourir est un sentiment universel qui opère comme un modérateur dans les combats. Un adversaire qui n'a pas peur de mourir, qui est prêt au sacrifice, est terrifiant. C'est l'effet psychologique poursuivi (14). C'est ce que recherchèrent les japonais avec l'utilisation des kamikazes. Laisser croire qu'on est prêt à tout, que rien ne retiendra son bras dans la bataille, est une façon d'impressionner l'adversaire. Ce type de combattants pose des problèmes majeurs aux armées régulières engagées contre eux (15).

La mort volontaire, le suicide doit alors être considéré comme une arme, la dernière arme. Comment avoir un ascendant sur un ennemi qui n'a pas peur de mourir ?

Ne pas tomber vivant aux mains de l'ennemi constitue une autre façon de le combattre : il faut le décevoir. Être capturé a été une crainte à certaines époques. Être capturé vivant implique que le combattant ne s'est pas, peut être, suffisamment battu. Il y a un doute sur une possible lâcheté ou sur sa volonté de combattre, doute poussé à l'extrême sur le front de l'Est pendant la Seconde Guerre mondiale, tous les évadés soviétiques étant des traîtres. Il y a un soupçon sur sa propre valeur. L'autre point est qu'il s'expose à une potentielle fin ignominieuse. Il ne faut pas oublier que jusqu'à la fondation de la Croix Rouge, si les officiers avaient une chance d'être bien traités, ce n'était pas le cas des hommes troupes (Il suffit d'examiner le destin des marins français sur les pontons anglais ou encore des arbalétriers génois à qui on coupait le pouce). Des pilotes nous ont confiés en Afghanistan garder la dernière balle du chargeur pour ne pas être capturés vivants.

Durkheim écrit à propos du sacrifice du soldat : « le soldat qui court au-devant d'une mort certaine pour sauver son régiment ne veut pas mourir et pourtant n'est-il pas l'auteur de sa propre mort […] », s'interroge sur la motivation de tels actes. Il nie l'autonomie du sujet. Le sacrifice du soldat demeure pour lui une forme de suicide qui illustre la coercition morale le poussant à mourir.

Mais les entretiens que nous avons menés sur le terrain semblent plutôt infirmer cette conception. Il n'engage que l'auteur car la méthode d'investigation ne relève pas des méthodes de la sociologie. Dans le cas des pilotes ou encore de fantassins par exemple en Afghanistan, il s'agit d'un acte pensé comme ultime, un ultime acte de combattant.

Mort vaine contre belle mort

Pourquoi refuser alors à l'individu ce que l'Institution valorise et parfois glorifie ?

La mort par suicide relève de la sphère privée. La mort en Occident se privatise depuis le début du XXe siècle. La mort du soldat ne peut être de cet ordre. Elle est toujours inscrite dans une action et concerne un groupe.

Nous avions remarqué en Afghanistan les « pactes » qui liaient les soldats entre eux : « on est parti ensemble et on rentrera tous ensemble ». Ce que nous avons exposé sur la mort volontaire peut donner l'impression que chaque soldat est persuadé qu'il devrait (devra ?) un jour donner sa vie. Le militaire n'aurait d'horizon qu'être un être-pour-la mort pour reprendre l'expression de Heidegger.

Le suicide souffre d'une représentation foncièrement péjorative parce qu'il est vain. Le suicide pour un militaire ne sert à rien. Les normes relatives que sont les éthiques militaires valorisent la mort volontaire parce qu'il s'agit, au contraire du suicide d'un acte utile. La représentation de la mort volontaire est utilitariste. C'est en faisant le calcul du bien produit par l'acte que l'individu arrive à la conclusion que sa mort est profitable au plus grand nombre.

Néanmoins certaines études montrent que si le taux de suicide demeure en dessous de la moyenne nationale, il y a une progression du nombre de suicidés. Pour les sociologues (notamment Céline Bryon-Portet), il y a un glissement des valeurs des armées qui vont vers des exigences de rendement et d'efficacité qui leurs étaient jusqu'à alors étrangères (15). Comme dans d'autres milieux, le stress serait maintenant un facteur déterminant des conduites suicidaires.

Conclusion

Toutes les sociétés entretiennent des rapports complexes avec les fondements universaux que sont le sexe, la violence, la mort, le don ou encore la famille… Les armées en tant que communauté et peut-être même société au sens où Maurice Godelier l'entend, reflètent à la fois les valeurs du temps, les traditions et les obligations sociales dont elles sont dépositaires.

Les militaires sont concernés plus que n'importe quel autre citoyen par la mort. Cette dernière est un risque, accepté et non pas souhaité. Néanmoins toutes les unités des armées possèdent une histoire exemplaire de mort héroïque que Durkheim qualifie de suicide altruiste ou héroïque.

La mort volontaire se divise en deux. Il y a la mort utile parce qu'elle renvoie à l'exemple glorieux. L'Institution reprend cette mort qui, nous l'avons vu, valorise cette utilité à travers les traditions. L'usage est aussi celui de priver l'adversaire de sa victoire en se dérobant de façon définitive à la façon des zélotes de Massada. Puis, il y a la mort inutile, le suicide, scandale en milieu militaire parce qu'il est individuel dans une Institution fondée sur le groupe. Il exerce une violence non régulée dans un milieu où elle obéit à des règles strictes. Il met en danger le groupe dans sa dynamique en le privant d'un de ses membres et en faisant naître un questionnement quant à la responsabilité de chacun. Enfin le suicide s'oppose aux traditions parce qu'il est une mort vaine.

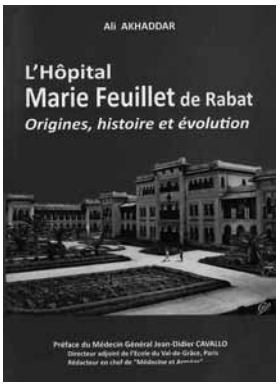
Les armées entretiennent une relation ambiguë avec le suicide d'un point vu anthropologique. Ces facteurs sont à prendre en compte lorsque le médecin, le psychiatre ou le psychologue doivent intervenir auprès d'une unité affectée par l'acte d'un des leurs. Si cette ambiguïté n'est pas propre aux armées et se retrouve dans la société en général, le rapport particulier à la mort volontaire, héroïque, en radicalise certains aspects.

L'auteur déclare n'avoir aucun conflit d'intérêt avec les données développées dans cet article.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Durkheim E. Le suicide : étude de sociologie PUF Quadrige.
2. Moron P. Le suicide. PUF; Que sais-je ? 2005.
3. Biotti-Mache F. Un rite social de mort : seppuku aspects historiques, études sur la mort. N° 140, 2011.
4. Keck F. Vie sociale et genres de vie. Une lecture des causes du suicide de Maurice Halbwachs. Revue d'Histoire des Sciences Humaines 2005/2, 13:33-50.
5. Lacan J. Séminaire VII - L'éthique de la psychanalyse. Seuil 1986.
6. Art L 321-22 du Code de justice militaire.
7. Pitman, et all. Deaths by suicide while on active duty, active and reserve components. US Army Forces, 1998-2011 MSMR, 2012 vol 19 (6).
8. Helmkamp JC. Suicides in the military : 1980-1992 Mil Med 1995 vol. 160 (2).
9. Verret C, et all. Suicide et tentatives de suicide dans les armées françaises en 1998. L'Encéphale 2001 ; 27 (4).
10. Dejours C, Bègue F. Suicide et travail : que faire ? En collaboration avec Florence Bègue, Paris, PUF, 2009.
11. Sartre JP. Être et néant. Tel Gallimard 1943.
12. Grossman D. On killing Back. Bay Books 1996
13. Vidal-Naquet P. La guerre des Juifs. Bayard Culture 2005.
14. Lagrange F. Les combattants de la « mort certaine ». Les sens du sacrifice à l'horizon de la Grande Guerre. Cultures & Conflits 63 automne 2006.
15. Bucaille L. Israël face aux attentats-suicides : le nouvel ethos de la violence. Cultures & Conflits 63 automne 2006.
16. Bryon-Portet C. Stress et suicides liés au travail au sein de l'Institution militaire. Travailler, 2011/2 n° 26:87-110.

VIENT DE PARAÎTRE



L'HÔPITAL MARIE FEUILLET DE RABAT

Ali AKHADDAR

Préface du Médecin général Jean-Didier CAVALLO

Le travail de mémoire nous permet de comprendre le passé et nous aide à mieux préparer l'avenir. Entreprendre cette démarche demande une inclinaison prononcée pour l'histoire, la capacité et le temps d'accéder à une documentation la plus complète possible, parfois difficilement accessible car dispersée ou détruite au fil du temps. Enfin, une fois la documentation rassemblée, la rigueur de l'analyse et une vision dépassionnée sont les meilleurs garants pour approcher et comprendre la vérité historique. Chaque époque a sa logique, ses codes, ses critères d'appréciation ou ses critères moraux qu'il faut s'efforcer d'expliquer. En cela, l'histoire est une science et l'histoire de la médecine n'y fait pas exception.

Le professeur Ali Akhaddar, guidé par sa passion pour l'histoire de la médecine, a su mener à bien cette tache ardue en parallèle avec ses activités de neurochirurgien et ses nombreuses publications scientifiques.

Sur le fond de l'histoire agitée du Maroc de la première moitié du XX^{e} siècle, il nous fait revivre la naissance et la vie de l'Hôpital Marie Feuillet et le chemin qui l'a amené à devenir dans la deuxième moitié du siècle le grand hôpital de référence des forces armées royales marocaine, l'hôpital Mohammed V, hôpital de plus de 700 lits, armé par un personnel de haut niveau et doté d'un plateau technique parmi les plus modernes.

Il fait ainsi directement revivre la figure très attachante et estimable qu'était Marie Feuillet, devenue veuve très jeune, qui avait perdu ses deux enfants et avait surmonté ces épreuves en se consacrant entièrement au travers de son sacerdoce d'infirmière au soulagement des souffrances humaines. Extrêmement respectée par son action, infirmière major, chevalier de la légion d'honneur, elle perdit la vie après un an de séjour au Maroc en 1912 à Meknès, victime de la fièvre typhoïde qui sévissait alors à l'état hyperendémique.

L'auteur nous conte dans un texte illustré d'une très riche iconographie la montée en puissance du Service de santé au Maroc et la transformation de l'hôpital de campagne n° 4 de Rabat dans le contexte géopolitique du début du XX^{e} siècle. Il nous montre la part de lumière apportée par la communauté médicale et la figure du Maréchal Lyautey est souvent citée au travers des apports qu'il a su impulser dans le domaine sanitaire et l'organisation du service de santé. Sa phrase magnifique dans son humanité « Je ne connais ni médecine civile, ni indigène, ni militaire. Je ne connais que des malades » doit rester dans nos mémoires comme un guide éthique et moral pour tous les soignants.

L'hôpital de campagne n° 4, au départ constitué de tentes, puis de baraquements ouvre ses portes pour 18 patients en 1911. Il s'étend rapidement, devient vite un hôpital d'envergure avec 500 lits militaires et civils et connaît une expansion majeure pendant le second conflit mondial, revient à sa capacité antérieure à l'issue avant de connaître un ralentissement à partir de 1955. Mais cette période ne fait qu'annoncer un renouveau qui s'engage en 1960 avec sa transformation en hôpital central des forces armées Marocaines qui prendra son nom définitif d'hôpital Mohammed V en 1963. Déplacé en 1999 du quartier de l'Océan au quartier Hay Riyad, il deviendra l'hôpital que l'on connaît, fort de son excellence et de sa vocation de formation et d'enseignement en lien avec l'École royale du service de santé.

Ainsi, au travers de cet ouvrage de mémoire, riche d'une iconographie très importante, l'auteur nous replonge dans l'ambiance et l'environnement des différentes époques de la vie de l'hôpital militaire de Rabat, nous montre ce qu'ont vu et vécu nos prédécesseurs, ce qu'ils ont fait et ce qu'ils nous ont légué. Laissez-vous guider par l'auteur en mots et en images, au fil du temps et de la naissance, de la vie et de l'essor d'un grand hôpital militaire.

Bonne lecture!

Médecin général Jean-Didier CAVALLO
Directeur adjoint de l'École du Val-de-Grâce
Rédacteur en chef de « Médecine et Armées »
Délégué au patrimoine du Service de santé des armées

ISBN : 978 9954 31 702 0 – Format : 17x24cm – Pages : 142 – Prix : 15 € – Service de neurochirurgie, Hôpital militaire d'instruction Mohammed V, Faculté de médecine et de pharmacie de Rabat, Université Mohammed V-Souissi - Rabat, Maroc - contact akhaddar@hotmail.fr - a.akhaddar@um5s.net.ma